# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 OCTOBRE 1884. 58ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 17 OCTOBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres etles. souliers et brodequins.


## Le tarif et les élections.

Il y a un fait qu'il est difficile de s'expliquer dans l'histoire du parti démocrate américain, c'est que depuis plus d'un e génération, il ne soit constitué, trop souvent, le représentant, le champion du libre-échange. La doctrine du laisser faire et du laisser passer n'a jamais fait partie des principes qui ont servi de fondement à ce parti. Les idées de la démocratie ont tous été franchement et hardiment protectionnistes ; dans leurs actes comme dans leurs paroles ; ils ont toujours combattu pour les industries nationales, pour le travail national. En se jetant dans le libre échange, leurs successeurs, en nombre regrettable, ont rompu avec leurs traditions, et ils en sont arrivés, notamment, avec leur tarif, établi uniquement en vue du revenu, à professer des idées que les chefs les plus célèbres, s'ils revenaient à la vie, considéreraient comme de véritables hérésies.

L'assertion est si vraie, que le républicanisme s'en fait une de ses plus puissantes armes contre eux, et on le voit, tous les jours, opposer, avec un malin plaisir, les idées et les tendances des Morrison, des Carlisle à celles d'hommes comme Jefferson et Jackson.

Ce qu'il y a de plus dangereux dans le domaine économique, c'est ce que l'on appelle la *doctrine* ; ce sont les théories établies dans l'école, et que l'on continue à y professer sans égard pour les faits, pour les révolutions qui se produisent dans le monde commercial et industriel. De vérités d'un caractère purement relatif, qui sont condamnées à changer à mesure que se modifient les conditions de la société, ils font des vérités absolues, inflexibles qui viennent, fréquemment, se heurter contre la réalité, et ils en arrivent quelquefois à prêconiser des mesures qui, si elles étaient appliquées, comme ils l'entendent, seraient fatales à leurs concitoyens, ruineraient leur pays.

La persistance de nos doctrinaires à réclamer la mise à exécution des procédés libre-échangistes, est d'autant plus malà-propos, qu'elle se manifeste au moment même où l'Union, heureuse et prospère, n'a qu'à se féliciter d'avoir suivi, pendant près d'un quart de siècle, les idées et les principes opposés.

C'est précisément cette faute d'une fraction dans laquelle on trouve des hommes d'un grand talent, qui a le plus contribué, dans ces dernières années, à rendre impuissant le parti démocrate. Les intrigues, les moyens de corruption employés par le parti républicain, y ont bien été pour quelque chose, mais soyons-en persuadés, l'état d'abandon dans lequel la démocratie semblait par les actes d'idéologues dangereux, vouloir laisser le travail National, lui a aliéné les sympathies d'une grande partie du peuple.

Ce qui vient de se passer dans l'Ohio, est une preuve éclatante de ce que nous avançons. La grande question qui s'y agitait entre républicains et démocrates, était la prochaine élection présidentielle et la candidature de M. Blaine.

Croit-on que M. Blaine, qui dirigeait lui-même toute la campagne, ait perdu son temps à se défendre des accusations dont on l'accable de toutes parts, et qui jettent au si vilain jour sur son passé politique ?

Non pas ; il n'a, dans les différents meetings où il s'est fait entendre, traité qu'une seule et unique question—celle du tarif, celle de la protection. Il savait bien que c'était par là, et par là seulement, qu'il pouvait remuer son public et s'attirer les sympathies des électeurs.

C'est là encore qu'il faut chercher la cause du malheureux abaissement du tarif sur le sucre et sur le riz, tarif voté, en 1883. Nos représentants réclamaient, à grands cris, la protection en faveur de nos deux grands produits louisianais ; mais ils refusaient, en même temps, et avec la même ardeur, de l'accorder aux produits des industries des autres Etats. Leur conduite inconséquente a eu les résultats que l'on en devait attendre ; nos délégués ont été abandonnés par ceux des autres sections de l'Union, et le tarif sur le sucre et sur le riz a été abaissé d'un demi cent. Il était de deux et demi cents ; il n'a plus été, dès lors, que de deux cents.

Le plus éloquent argument que l'on puisse invoquer en faveur du protectionisme, c'est l'immigration qui nous le fournit. N'est-ce pas à partir du jour où a été établi le tarif protecteur, que les étrangers nous sont arrivés en foule, de tous les côtés ? Pourquoi venaient-ils ainsi aux Etats-Unis, si ce n'est parce qu'ils savaient y trouver une vie plus confortable et de plus grandes chances de faire fortune que dans leur propre pays ? Et à quoi l'Union doit-elle cette heureuse situation qui l'a si prodigieusement enrichie, qui a attiré dans son sein tant de travailleurs du dehors, si ce n'est à la protection ?

La protection est une condition indispensable, nous ne dirons pas seulement de prospérité, mais même d'existence pour la Louisiane ; nous ne devons donc rien épargner pour la maintenir intacte. Il nous faut envoyer à Washington des hommes, quels qu'ils soient — les noms ni les sympathies n'ont rien à voir dans la question—mais de la haute valeur desquels nous soyons sûrs, et qui soient capables de défendre habilement, énergiquement, nos intérêts lésés, nos industries menacées.

La situation est solennelle pour nous ; elle n'a jamais été si grave. Nous avons contre nous le traité avec les îles Sandwich qui, depuis neuf ans, nous fait le plus grand tort ; nous avons contre nous le traité de la réciprocité avec le Mexique, auquel il ne manque plus qu'une dernière formalité pour être en vigueur ; et, cette formalité, c'est le Chambre de Washington qui est chargée de la remplir. N'est-ce pas le moment d'y envoyer des représentants capables de lutter contre les ennemis de nos industries du sucre et du riz ? Nous avons contre nous le projet de traité avec l'Espagne, lequel, s'il se concluait, tomberait sur la tête de nos planteurs comme une massue et écraserait notre industrie sucrière. N'est-ce pas là encore un puissant motif de veiller sur nos choix et de n'élire que des démocrates d'une capacité et d'une influence reconnues ?

Nos intérêts, nous le répétons, n'ont jamais couru d'aussi grands dangers qu'aujourd'hui. Un seul vote, un seul, peut nous ruiner.

**Billet gagnant**—M. E. B. Lhoste, commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank de la Nouvelle Orléans, certifie qu'il avait en collection pour le compte d'un déposant de la dite Banque, le billet entier No 78,455 du tirage à numéro simple de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné soixante-quinze mille piastres, mardi, 14 octobre 1884, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit billet aux bureaux de la Compagnie.

Nous trouvons, dans nos derniers journaux de Paris, l'opinion de députés sur le remède à la crise agricole en France :

Voici comment M. Le Comte, député de la Mayenne, a formulé, au comice agricole de Meslay, le désidératum actuel :

Que réclame l'agriculture qui, elle aussi, a la conscience de sa dignité ? Elle ne demande pas de droits protecteurs, mais simplement un droit compensateur, en un mot la stricte observation du régime de l'équité ; car n'est-il pas de la plus rigoureuse justice qu'un blé étranger soit au moins frappé d'un droit d'entrée équivalant à l'impôt auquel se trouve soumis ce même produit français.

M. Royer, député de la Meuse, propose les mesures suivantes :

Revision du cadastre, meilleure répartition de l'impôt, suppression de l'impôt de la prestation, dégrèvements compatibles avec l'équilibre budgétaire et le maintien du crédit de la France, revision générale du tarif des douanes dans un sens favorable aux intérêts de la production agricole nationale, dénonciation des traités de commerce à l'échéance du terme, telles sont les mesures qu'il est possible de prendre, qui sont à l'étude et auxquelles je m'associerai pour ma part avec empressement.

M. Edmond Henry, député du Calvados, a prononcé à Tilly-sur-Seulles (Calvados) un discours où il a constaté la crise dont l'agriculture souffre en Normandie :

On peut remédier au mal de plusieurs façons, soit par des améliorations agricoles, soit par certaines réformes dans nos lois économiques, réformes qui gagnent en ce moment de plus en plus de terrain dans le Parlement et dans la presse ; "Vous voulez revenir au système protectionniste," s'écrie-t-on ; eh bien, on pourrait répondre : Qu'importe, s'il assure la prospérité du pays." Pour moi, je me contente de déclarer que, si j'ai été libre échangiste en principe (nous ne nous en sommes pas mal trouvés à certaine époque), je suis aujourd'hui partisan de toutes les mesures propres à empêcher une industrie ou une production importante de disparaître.

M. Reynal, ministre des travaux publics, est parti, le vendredi, le 19 octobre, dans la Gironde, pour assister à l'inauguration du chemin de fer des Landes.

Le ministre des travaux publics de France a signé, tout récemment, une convention avec une société financière pour la construction du chemin de fer métropolitain de Paris. Toutefois, M. Reynal ne déposera le projet de loi ratifiant cette convention que lorsque l'enquête sur les tarifs d'exploitation sera terminée.

La Gazette de l'Allemagne du Nord du 1er octobre, se préoccupant des progrès de l'alcoolisme en Allemagne, constate que, dans certaines localités, il y a un débit de boissons par 31 habitants. A Berlin, la proportion est de 1 à 119 habitants. Elle est à Lubeck de 1 à 116, et à Hambourg de 1 à 71.

La Gazette de l'Allemagne du Nord émet le vœu que des mesures soient prises pour remédier à cette situation, dont elle ne dissimule pas la gravité.

Le dernier fascicule de la Revue statistique de l'Empire d'Allemagne évalue à deux millions et demi environ le nombre des Allemands établis à l'étranger, et à deux cent soixante seize mille celui des étrangers domiciliés en Allemagne.

La Gazette de Voss rapporte que M. Aglave, professeur de droit et d'économie nationale à Paris, se trouve en ce moment à Berlin, où il étudie l'organisation des établissements fondés en vue d'améliorer le sort de la classe ouvrière, tels que les orphelinats, les crèches, les maisons de refuge, etc.

La municipalité de Berlin a mis un employé de l'hôtel de ville à la disposition de M. Aglave, pour lui servir d'interprète.

On sait que M. Blanc-oubé, député de la Cochinchine, devait subir une opération pour un vice de conformation. Depuis quelques jours, M. Blanc-oubé s'était installé chez les frères Saint-Jean-de-Dieu, où il occupait précisément la chambre où M. Sarcey a été récemment opéré de la cataracte.

L'opération, qui consistait à enlever la partie de l'os frontal que la carie avait rongé à atteindre, a été faite hier, à onze heures du matin, par le docteur Kermisson, assisté du docteur Baizer ; elle a parfaitement réussi.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

Une manifestation patriotique a eu lieu, le 29 septembre, à Bougival, France. De nombreuses sociétés et des députations des environs se sont rendues au monument érigé au champ dit des Hourtières, en l'honneur de trois enfants morts pour la patrie pendant la dernière guerre. Le cortège s'est formé à la mairie, où l'on avait apporté de nombreuses couronnes. Les pompiers des environs faisaient le service, musique en tête.

Le monument se compose d'une pyramide triangulaire en granit gris, reposant sur un soubassement en pierre blanche : il mesure 8 mètres de haut et pèse 15 000 kilogrammes. Il porte l'inscription :

A la mémoire
de François Debergue, Martin et Gardon, ouvriers
fusillés par les Prussiens. — 1870
leurs concitoyens reconnaissants.

Sur la base, on lit les dernières paroles prononcées par Debergue

"Je suis Français ; je dois entreprendre tout contre vous, et je recommencerais si vous me rendiez à la liberté."

Liège, démocrates, tiens.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On lira cet offre plus loin. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Le 3 octobre courant, eut eu lieu, au polygone de Muggiano (Italie) d'importantes expériences de tir contre plusieurs spécimens de cuirasses de navire.

On a tiré avec un canon de 100 tonnes se chargeant par la culasse et avec des projectiles d'acier Krupp contre 3 types de cuirasses d'acier Schneider, Cammell et Brown, de 48 centimètres d'épaisseur et destinées au blindage du *Lepanto*. La poudre Fossano a été la poudre employée.

Les cuirasses ont toutes été perforées.

La cuirasse Schneider, en acier martelé, a été brisée en trois morceaux ; les cuirasses Brown et Cammell, toutes deux en acier Compound, ont été brisées, la première en six, la seconde en quatre morceaux. Aucun morceau ne s'est détaché de la cible.

Les hommes compétents estiment que les cuirasses Schneider et Cammell sont presque de valeur égale ; la cuirasse Brown est un peu inférieure, mais néanmoins encore bonne.

### *La Liberté*

Nous n'essaierons pas de scruter les causes qui font aujourd'hui tenir au *Times* un langage amical auquel nous n'étions plus accoutumé. Quels qu'en soient les motifs, notre attitude énergique en Chine ou les protestations collectives des puissances en Egypte, il n'importe. Calculée ou spontanée ; l'évolution du *Times* est un fait dont nous pouvons nous réjouir.

Mais pour que cette évolution porte tous ses fruits, il convient que les actes du cabinet de Saint-James soient désormais d'accord avec les paroles du *Times*. Il ne suffit pas de proclamer que les Anglais sont les meilleurs amis de la France, il faut le prouver.

Jusqu'ici, la démonstration n'a pas été concluante. Nous dirions même volontiers que les faits sont loin de plaider en faveur de la sincérité des sympathies britanniques à notre endroit. Pour ne citer qu'un exemple, le dernier en date, le *Times* estime-t-il que la suppression de l'amortissement de la Dette égyptienne sort une preuve d'amitié ? La moitié de cette Dette est entre des mains françaises, et si, en même temps, nous nous étions déclarés les meilleurs amis de la Grande-Bretagne ? Le *Times* aurait dit que nous nous moquions de lui et de ses compatriotes.

Nous devons bien admettre qu'il ne se moque pas de nous ; mais, encore une fois, qu'il nous le prouve ! Le différend égyptien offre à nos voisins d'outre-Manche, par la manière dont il sera réglé, une excellente occasion d'attester qu'ils tiennent à reconquérir nos sympathies. Ce sera, non seulement la meilleure voie pour renouer l'ancienne entente des deux nations occidentales, mais aussi le seul moyen de conjurer cette collision européenne que le *Times* traite de chimère, et dont il s'inquiète cependant, parce qu'elle est possible et qu'elle se dessine déjà nettement à l'horizon.

L'attitude commune et les demandes collectives des cabinets de Paris, Vienne, Berlin et de Saint Pétersbourg, en face de la question égyptienne, en est le signe précurseur. La France n'aura pas besoin de signer un contrat de double, triple ou quadruple alliance, ni d'abandonner les espérances qu'elle garde au fond du cœur, et que l'Allemagne, à coup sûr, n'a pas la prétention de lui arracher. L'Egypte est un terrain spécial sur lequel les quatre puissances peuvent se réunir et s'entendre sans sacrifier ni une parcelle de leur dignité, ni au lote de leurs projets particuliers. Sur ce terrain-là, elles ont les mêmes vues et le même objectif. A l'Angleterre de prévoir et d'écarter les complications qui peuvent découler d'une commandite de résistances d'autant plus redoutable, qu'elle est le résultat d'une identité d'intérêts entre les quatre nations menacées par la banqueroute de l'Egypte, et non la conséquence des desseins secrets ou des volontés mystérieuses des quatre ministres dirigeants.

Le journal russe *Novoié Vrémia*, parlant du conflit franco-chinois, se livre aux réflexions suivantes :

"Jusqu'à présent l'état de représailles n'a pas présenté, dans la pratique, les inconvénients que prédisaient les journaux anglais. La France n'a pas agi jusqu'à ce jour, de difficultés sérieuses avec les puissances européennes neutres qui ont des intérêts commerciaux en Chine.

"La cour de Pékin a déjà pu acquérir la conviction que les gouvernements de ces puissances ne sont guère disposés à engager indirectement le gouvernement chinois en se plaignant d'une façon exagérée de la manière d'agir de l'escadre française. Si les puissances européennes rassemblent petit à petit des forces navales considérables dans les eaux de la Chine, elles ne prennent pas cette précaution en vue de protéger les violateurs du traité de Tientsin, mais afin d'empêcher que les Chinois ne profitent du conflit avec la France pour expulser les Européens des ports ouverts au commerce.

"Il y a, en outre, de sérieuses raisons pour supposer que les conseils de quelques diplomates européens accrédités près la cour de Pékin auront pour résultat de faire comprendre au gouvernement chinois qu'il a tout intérêt à s'arranger à l'amiable avec la France.

"Dans ces conditions, l'amiral Courbet n'a pas besoin de se hâter d'accomplir des actes énergiques, qui mettraient peut-être le gouvernement du Céleste Empire dans la nécessité de se résoudre définitivement à faire la guerre."

A. Willoz, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

Un correspondant de la "Pall Mall Gazette" de Londres, écrit à ce journal :

"L'ensemble du personnel de la marine anglaise, comprenant les matelots de la flotte, l'infanterie de marine, 4,000 mousses, la réserve navale et les volontaires de la marine n'arrive pas au chiffre de 78,000 hommes. A l'heure de la France dispose, pour une guerre maritime, de 172 000 hommes, dont 86,000 sont des marins. Le personnel de la marine italienne compte un nombre rond de 210,000 hommes, dont 148 000 marins.

"Par conséquent la France et l'Italie réunies peuvent mettre en ligne 382,000 hommes exercés pour combattre sur mer contre un personnel anglais de 64,000 hommes plus 4,000 mousses. Beaucoup de personnes compétentes croient que notre réserve navale de Inscrits maritimes (marine marchande) a atteint son maximum ; mais notre réserve de 2e classe (marins pêcheurs) ne compte que 6,000 hommes, et comme notre population qui s'occupe de pêche s'élève à 160,000 hommes et mousses, il ne serait pas difficile de les amener au service de 20,000 hommes de cette corporation d'élite pour la protection des côtes du Royaume-Uni. Quant aux volontaires marins qui aujourd'hui ne sont que d'environ 1.400, on en pourrait aisément décupler le nombre.

"Leur service serait précieux pour la défense des ports de commerce, pour équiper les canonnières, la cale, pour la pose et l'explosion des torpilles, etc.

"Il faudrait être bien hardi pour oser prédire que l'Angleterre ne sera pas, avant qu'il soit longtemps, engagés dans une guerre européenne.

"Appeler à l'existence, lorsque les hostilités seront commencées, une réserve navale considérable et bien exercée serait impossible ; c'est aujourd'hui le moment d'exercer et d'organiser nos pêcheurs et nos volontaires marins."

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Lyon, 3 octobre, midi 25 m.

A la suite de son entrevue avec le conseil municipal, le syndicat de la boulangerie vient de décider d'abaisser à 0 fr. 32 le prix du kilo de pain de ménage et à 0 fr. 40 le prix du kilo de pain blanc. La taxe ne sera pas rétablie.

M. Gailleton, maire de Lyon, a adressé à ses collègues de la municipalité un télégramme disant que les affaires sont en bonne voie et que le conseil des ministres a été saisi de la note par laquelle la délégation revendique les droits et défend les intérêts de la ville ; le remblaiement du fossé du parc est d'ores et déjà accordé ; la question de la cession définitive sera traitée la semaine prochaine, après que le conseil municipal aura été saisi de l'ensemble des résultats du voyage du maire à Paris. M. Gailleton ajoute dans son télégramme que la délégation a reçu le meilleur accueil auprès des ministres de l'intérieur et de la guerre.

Les commissions du conseil municipal sont convoquées pour samedi soir ; il n'y a aujourd'hui aucun nouvel incident à signaler sur la crise.

Pendant les vingt jours, du 31 août au 21 septembre, qu'a duré le concours national de tir à Vincennes, il a été tiré 555,907 balles, dont :

213 330 au fusil Gras ;
83,544 au fusil Gras réduit ;
28 650 au fusil scolaire ;
98,556 aux armes diverses ;
36 080 au revolver ;
117,751 à la carabine Flobert,
7,116 au pistolet.

Quant aux résultats financiers, ils ne sont pas encore connus, malgré cet à penser que les bénéfices pourront couvrir la dépense des quatre grands stands projetés par les organisateurs.

### La situation à Lyon.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 4 octobre :

Notre correspondant spécial nous écrit, de Lyon, à la date du 2 octobre :

"La crise présente, qui malheureusement n'est que trop réelle, mais dont les partis extrêmes exagèrent parfaitement l'intensité, n'a pas modifié la physionomie extérieure de la grande cité lyonnaise. Certes, le ralentissement du travail a amené son cortège habituel de privations. Mais aussi, comme à son ordinaire, l'ouvrier lyonnais—le vrai, pas celui des réunions publiques—supporte les souffrances avec dignité. Loin d'en faire montre, il les cache stoïquement. En parcourant les rues animées du centre ainsi que les faubourgs, on ne se douterait guère que le chômage a arrêté un grand nombre de métiers. J'insiste sur ce point parce que, en lisant certains journaux de Droite ou d'Extrême Gauche, on pourrait croire que Lyon ressemble, en ce moment, à une ville affamée et que l'émeute n'attend que l'occasion pour se jeter sur sa proie. Au lieu de discuter les assertions ultra-pessimistes de gens intéressés à envenimer le mal, je crois qu'il est plus utile d'exposer sans parti pris les causes de la crise et d'en rechercher le remède.

"Cette crise, conséquence de la situation économique difficile qui existe par suite de la surabondance de fabrication dans tous les pays où l'industrie de la soie est développée, a été singulièrement aggravée par le trouble que le choléra et les mesures quarantenaires ont apporté dans les opérations de la fabrique de Lyon.

"Des ordres importans venant d'Italie, d'Espagne, d'Egypte et de l'Amérique du Sud ont été décommandés. Sous la menace du fléau, la consommation s'est ralentie, et les marchands étrangers, incertains du lendemain, n'ont pas renouvelé leurs approvisionnements. Mais ce n'est là qu'une des causes relativement secondaires du chômage.

"La fabrication des velours unis et façonnés qui était la partie la plus prospère de l'industrie lyonnaise a éprouvé, dans ces derniers temps, un ralentissement sensible. La production de ces étoffes a été tellement surexcitée depuis quatre ans par des demandes incessantes que le moindre arrêt a suffi pour produire un encombrement dont le marché se ressentira longtemps. Je ne crois pas exagérer en disant que dans l'ensemble des pays producteurs la fabrication des velours a triplé depuis cinq ans.

"La seule la machine a fait son apparition ; le métier mécanique, tissant six pièces à la fois, remplace le métier à la main qui n'en tissait que deux, et, si l'on tient compte de la différence de vitesse, on constate aisément que la proportion de la quantité de tissu produit est de 1 à 5. Cette énorme augmentation de la fabrication du velours n'a pu se produire que grâce à la démocratisation de ce tissu, qui aujourd'hui, composé de schappe et de coton, peut se vendre, en quantité assez appareintes, depuis 3 fr. 50 c. le mètre.

"Les grands tissus façonnés paraissent depuis un an délaissés par la mode : la tendance semble plutôt favorable aux tissus unis de couleur, de belle qualité ; mais ce tendance n'est pas encore assez accusée pour permettre aux fabricants d'entreprendre sur une grande échelle la confection de ces articles. Aussi, les fabricants, ne se sentant pas soutenus par les demandes de la consommation, n'osent affronter les risques de la production pour leur compte. Nulle part on ne travaille "pour le stock". De là encore quantité de bras restant dans l'expectative.

"Les tissus noirs qu'ils, qui, de tout temps, ont formé une quantité très importante dans la production totale de l'industrie lyonnaise, souffrent plus cruellement encore ; depuis bientôt dix ans ils sont délaissés par la mode. Les fabricants ont longtemps lutté pour se maintenir ; mais, en présence d'un ostracisme prolongé, ils ont dû abandonner la partie et attendre des temps meilleurs. Cependant, d'après les renseignements que j'ai recueillis au Sénat, la fabrication des satins noirs tramés de coton serait encore assez prospère dans ce pays. Je vous donnerai tout à l'heure l'explication de ce phénomène en apparence anormal.

"Le fait caractéristique qui se dégage de cette sommaire, mais très décourageante revue, c'est que les branches d'industrie les plus cruellement atteintes sont celles qui font vivre presqu'exclusivement les ouvriers tisseurs de la ville de Lyon et qui alimentent le plus largement les nombreuses et intéressantes industries du tissage. C'est à Lyon, et non à la campagne, que sont installées les industries de la teinture, des apprêts, de l'ourdissage, du dévidage, des cartonnages, des peignes pour métiers, des remises et autres appareils de fabrication, qui, elles aussi, font mouvoir un nombre considérable de bras.

"Il convient aussi d'ajouter que l'industrie lyonnaise, sous l'influence des charges exorbitantes qui pèsent sur le commerce intérieur, a tendu, tous les jours à se déplacer. Pour se dérober à ce fardeau, l'ouvrier émigre à la campagne où il transporte ses métiers. D'autre part, les fabricants, mus par les mêmes considérations, ont établi dans les contrées environnantes d'importantes manufactures. A l'heure actuelle, sur les 25,000 le nombre des métiers mécaniques installés dans des environs de Lyon. De là une concurrence ruineuse pour les ouvriers restant dans l'intérieur de la ville.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.

Un ouvrage intéressant à l'horizon.

M. Jules Simon a lu, le 28 septembre, à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, le premier chapitre d'un volume sous presse dont il est l'auteur, et qui a pour titre : *Une Académie sous le Directoire*.

Il s'agit de l'Académie des sciences morales et politiques créée en 1795, supprimée en 1803 et rétablie sous Louis-Philippe. Dans le cours de cette étude, M. Jules Simon est amené incidemment à parler de la fondation de l'Académie française, de l'Académie des sciences physiques et mathématiques, et des crises traversées par ces institutions sous la Révolution et le Consulat.

A la rentrée des Chambres françaises, le général Campenon, ministre de la guerre, déposera un projet instituant une armée coloniale. Le ministre arriverait à ce résultat :

En formant un corps de réserve expéditionnaire ;

En modifiant la durée des engagements à contracter par les hommes âgés de moins de 29 ans ;

En limitant le nombre des rengagements.

La dépense s'élèverait à 5,500,000 francs comme majoration du budget ordinaire.

Quant aux frais de première mise, nécessaires la première année seulement, ils resteraient fixe à la somme de 3,500,000 francs.

Un comité vient de se former, sous les auspices du général Jeanningros, pour l'érection à Rueil d'un monument destiné à perpétuer la mémoire des soldats morts aux environs de ce village pendant la campagne de 1870 71.

L'Académie des Sciences morales et politiques, de Paris, vient de mettre au concours le sujet suivant ;

"Richelieu et le Père Joseph.—Distinguer, par les documents originaux, quel a été le rôle du célèbre religieux auprès du cardinal-ministre ; de quelles grandes affaires il a été employé et de quelle manière ; quelle part d'initiative, de résolution ou d'influence personnelle peut lui être reconnue dans l'œuvre politique et diplomatique de Richelieu."

Réclame lue sur la vitrine d'un liquoriste parisien en renom :

Français !

Dans les circonstances actuelles où notre irritation contre la Chine est à son comble, il est de votre devoir, si vous êtes patriotes, de venir ici dévorer, sans faiblesse, tous les chinois qui se prélasseront insolemment dans nos bocaux !

Vive la République !

Petite fable à côté :

N'engraisse pas, mon fils, si tu veux que ta vie
Se prolonge cent ans. La graisse à l'homme nuit
On transpire et souvent l'on meurt d'apoplexie.

Moralité :

Trop gras, t'en suit.


A la foire :

Un pauvre diable de charlatan, monté sur un tilbury hors de service, cherche à écouler, sous le nom de "diamant britannique," de petites roues en métal, et dont se servent les vitriers pour couper le verre

Détachons une perle de son boniment :

"Cette invention, dit-il, à laquelle restera éternellement attaché le nom de William..... (Avec modestie) Oh ! je ne suis pas M. William..... [Se rengorgeant] mais je suis son principal représentant....."

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto* et les *lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, sil le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes :

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTÈRE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINÉE DES DIFFÉRENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3216.

Décédée à Morgan City, mercredi, 15 octobre 1884, à 11 heures et quart du soir à l'âge de 55 ans, Dame FLORENCE MENGELLE, native de Marseille, Département de l'Indre, France

B. TREMOULET,

Rue Dryades, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rendu de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cromp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en gerons.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvre, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable etc. etc. etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Campagne Congressionnelle

Parti Régulier Démocratique-Conservateur.

Un mass meeting, dans l'intérêt de l'Hon LOUIS BOYMARTIN, candidat démocrate au congrès régulier pour le Congrès actuel, lieu SAMEDI 18 oct., à 7:30 p. m., au coin des rues Orléans et St-Claude Second District.

Hon. L. BOYMARTIN
Hon. WASH MARKS
Hon. ALBERT VOORHIES,
Hon. LIONEL ADAMS,
Hon. S. J. N. SMITH
E. L. JEWELL.

harangueront le meeting.

THOS J. FORD
Chairman du Comité Exécutif de Campagne.
Premier District Congressionnel.
JACOB VOLLMAR, Secrétaire. 17 oct—

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 15 octobre 1884.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant de la Louisiana National Bank, le billet entier No 78,455, tirage à numéro simple, Classe "E" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, lequel a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 14 octobre 1884—le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

E. B. LHOSTE
Commis au Change et à l'Escompte.
Louisiana National Bank, de la Nlle-Orléans, Lne. 17oct—1f PP

NOUVELLE-ORLEANS, 16 Octobre 1884.

Emile Baumann et John Kleinkemper,

Les soussignés ayant acheté le café Reserve, de même que le magasin de vins et de liqueurs situé au No 116 de la rue Commune et 29 rue du Camp, continueront le même genre d'affaires que leur prédécesseur M. Théo Baumann, sous la raison sociale de Emile Baumann & Co.

La nouvelle maison se trouvera toutes les dattes de son prédécesseur et espère que les amis de l'ancienne maison voudront bien leur continuer leur bienveillant patronage.

EMILE BAUMANN & CO.
17oct—vend&dim 2se

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE

CONFECTIONNE

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal,

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884,

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés sans frais aux dames ou demoiselles qui les demanderont. 17 oct—

A vendre.

A vendre—Six belles tombes construites avec le plus grand soin et d'une imposante architecture. Elles sont situées au nouveau cimetière St-Louis, rue Hagan. S'adresser au gardien de dit cimetière. Grand assortiment de vases en fer et en marbre chez

KUEBHERDT & BIENVENU.
12 oct—3 mois, D. J. 114, 120 et 124 Camp.

POUR LA TOUSSAINT.

TRAVAUX EN FLEURS NATURELLES ET NATURELLES SECHEES.

Couronnes en Perles, Fleurs, Herbes et Mousse pour décoration de vases, etc.

Invitation de voir l'exposition de travaux. Opinion de la presse en 1883 : "Les plus jolis travaux en fleurs sont dûs à l'établissement de M. C. W. Eichling. Impossible de mettre plus de fraîcheur, plus de goût," etc.

C. W. EICHLING, Fleuriste,
288 Rue Decatur.
17oct—1m Près Ursulines.

Fleurs pour la Toussaint.

JE préviens les personnes désirant des fleurs pour la Toussaint, que j'offrirai en vente le 31 octobre et le 1er novembre, au marché Français aux légumes, près du coin St Philippe, et au marché Poydras, près du Petit Baronne, une grande quantité de fleurs de la Toussaint.

SAVOIE.

800 Corbeilles de nouvelle façon et de tout prix.
500 Bouquets ronds, 500 Bouquets à main lie.
Deshlias à la douzaine.
Chrysanthèmes au pied ou au cent.
Offre libérale faite aux fleuristes.
Commandes prises à résidence.
VICTOR ANSEMAN.
St-Pierre et Murat, près du City Park.
12oct—12 au 31 incl.

Classe d'espagnol.

MLLE R. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à l'institution Verte, coin St Philippe et Prieur, le premier LUNDI de novembre, de 7 à 8 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine.—Le Lundi, le Mercredi et le Vendredi.

Les personnes—hommes et dames—qui voudront faire partie de la classe, sont priées de se dresser à Mme Curto, coin St Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 214 rue Magazine.
17 oct 1 mois

Souliers Souliers

Département complet avec assortiment immense pour

Dames, Messieurs, Jeunes Gens, Demoiselles et Enfants.

CHAPEAUX.

Département spécial.

CHAPEAUX POUR

Messieurs, jeunes gens et enfants

MALLES

Département spécial comprenant un grand assortiment de malles de toutes grandeurs.

VALISES.

Grande variété de valises à tous les prix.

$1.15.

Nous avons mis en vente un nouveau soulier